**SUPPLEMENT ELECTIONS MUNICIPALES DE MONTPELLIER**

**QUESTIONS posées aux 3 candidats à la mairie de Montpellier, le 28 juin 2020**

**De la part de l’association AV2E (Association Vivre Esplanade de l’Europe)**

**Monsieur (Mohed ALTRAD\*- Michaël DELAFOSSE\*- Philippe SAUREL\*) bonjour,**

Notre association réunit les copropriétaires et les résidents de l’ensemble PORT JUVENAL (410 logements- 1200 habitants) c’est-à-dire d’une composition urbaine devenue représentative et symbolique de notre ville.

 L’AV2E se veut d’abord crédible. Lorsqu’elle émet des vœux et des attentes propres à ses résidents, elle les inscrit dans une politique urbaine globale.

Située en un lieu nodal de la Ville, Port Juvénal doit servir l’ambition d’une métropole exemplaire.

Nous avons besoin de connaître l’accueil que vous faites à nos analyses et à nos attentes et la place que vous ferez à leur mise en œuvre. Pour les présenter de manière concises et lisible, nous les groupons selon les thèmes devenus habituels de stratégie urbaine.

Elles doivent ainsi permettre un entretien avec vous, clair et efficace.

**1/ La transition énergétique :**

C’est un enjeu majeur pour toute ville, c’est le premier « soin » dont Port Juvénal à besoin pour conserver l’habitabilité de ses immeubles.

\* Ce que nous repérons dans votre programme, c’est l’insistance sur la rénovation thermique et en particulier l’isolation thermique.

\*\* L’AV2E souscrit à cet objectif, mais il s’agit pour nous d’un autre besoin. Nos immeubles sont dépourvus de volets et de stores ; notre orientation et la forme de nos immeubles (véritable four solaire) nous exposent à un ensoleillement qui menace l’habitabilité de nos logements

Notre attente

- appuyer la réalisation de notre projet, mis en place par nos copropriétés réunies dans une Union, accompagné et soutenue par l’ALEC, le CAUE 34, la mission Grand Cœur et toutes les instances concernées pour un site comme le nôtre.

- apporter une aide financière à notre projet. Des précédents existent dans des départements d’outre-mer

-l’accompagner par des aménagements de l’espace public, tels que plantations arborées et perméabilisation des allées

**2/ Les circulations**

**\* Nous trouvons en bonne place dans votre programme :**

L’extension des zones 30 et la mise en place de sas aux feux pour une meilleure protection des vélos et des piétons.

\*\*L’extension des zones 30 est la mesure que nous attendions. Cependant nous restons interrogatifs sur les moyens que vous mettrez en place pour faire respecter cette limitation. Actuellement déjà, la limite de 50km/h est constamment enfreinte, en particulier sur des voies rectilignes comme avenues Champlain et Jacques Cœur ou à l’abord des ponts Chauliac et Juvénal.

Comment ferez-vous respecter la nouvelle réduction sans des modes physiques de ralentissement, des détections et des verbalisations impitoyables ?

Saluant la réduction de vitesse de 30km/h, nous voulons aussi insister sur la maîtrise du bruit insupportable créé par les 2 roues motorisées et débridées (comment peut-on laisser quelques motos, polluer jour et nuit le quotidien de milliers d’habitants ?)

Nos attentes :

Mettre en œuvre comme mesure prioritaire et urgente, la limite 30km/h, avec des dispositions dissuasives rigoureuses

Réglementer les 2 roues (installer des enregistreurs de bruit dans quelques-uns de nos appartements, s’il fallait convaincre de cette nuisance)

La prise en compte de toute circulation motorisée comme facteur de pollution

**3/ Adapter notre quartier aux piétons (adultes, familles et enfants, personnes âgées) Promouvoir une ville plus lente ?**

\*Si l’extension des zones piétonnes et le plan vélo sont bien affirmés dans votre programme, la sécurité et le confort des piétons sont moins développés.

 \*\*Nous pensons que la survenue massive des monocycles, des trottinettes, et autres engins, de plus en plus souvent électrifiés va poser de nouveaux et difficiles problèmes de coexistence de ces divers modes. Le piéton qui est le plus exposé, doit être le plus sécurisé.

C’est un problème qui ne peut attendre au regard de la prolifération de ces engins.

Les résidents de Port Juvénal, leurs enfants et les personnes âgées, sont fortement concernés et exposés sur la magnifique allée qui leur donne accès au centre-ville. Les vélos font, autour d’eux, à pleine vitesse, des méandres d’évitement, les motos sont chez elles, les trottinettes électriques ont l’insolence de la nouveauté, etc.

Aucune signalisation ne vient alerter sur la sécurité des piétons, elle s’imposerait au moins en 2 ou 3 points sur le parcours.

Les passages protégés doivent être mieux signalés et entretenus.

**4/ Les pollutions : Identifier, mesurer, informer, et lutter**

## \* Vous inscrivez, avec force, à votre programme la lutte contre les différentes pollutions.

\*\* Nous souhaiterions une ambition beaucoup plus forte, soutenue par une information permanente et claire, une transparence sur les différentes pollutions.

Par ailleurs, nous avons déjà souligné les pollutions sonores

Il faut y ajouter celles des ondes électro magnétiques. Le fait que leur contrôle échappe aux villes, n’exonère pas d’en prendre la mesure et de rappeler à l’ordre les instances compétentes.

 Nous attendons, de la future municipalité, qu’elle prenne en compte cette question, au travers d’un projet global qui traite aussi de l’arrivée de la 5G.

Il faudrait examiner l’opportunité d’inclure les pollutions comme une composante sur le climat ?

Les résidents de Port Juvénal fortement impactés au quotidien par ces diverses nuances :

Demandent que la pollution de l’air soit régulièrement mesurée aux abords de leurs immeubles et portée à connaissance sur le site municipal

De même pour l’intensité des impacts des antennes voisines et fortement émettrices (nos mesures privées sont alarmantes)

Des enregistreurs sonores (déjà cités)

**5/ Le Vivre ensemble**

Votre programme n’aborde pas de façon explicite cette question.

Pourtant, on ne peut nier que l’agitation nocturne du centre-ville dégrade toutes les nuits la qualité de vie de ses habitants et de leur environnement ?

Il n’est pas facile de réguler cette agitation dans une ville qui accueille plus de 70 000 étudiants., cependant, nous considérons que ce qui devient un conflit du Vivre ensemble doit être traité.

A Port Juvénal, nous sommes exposés au voisinage des bars – sur ce point, nous avons obtenu des amégements (sas et meilleur contrôle du volume sonore)

- mais face aux publics qu’attirent l’Esplanade et la proximité des stations du tramway :

\*Nos copropriétés continuent à financer des vigiles « dissuasifs »

\*\*Nous demandons des passages plus fréquents des patrouilles de police

**6/ La mise en cause de la présence des 2 discothèques : L’Australian et l’O Sullivan ?**

La pandémie appelle certainement un réexamen du fonctionnement des discothèques et de leur modèle économique. Nous pensons que c’est l’occasion d’un déplacement de ces 2 établissements et d’y trouver l’occasion d’une requalification urbaine des rives du Lez.

La pandémie nous a fait vivre l’expérience d’une esplanade humanisée.

 Inutile de vous dire que jamais nous n’aurions pensé retrouver un quartier calme et apaisé. Mais, dans un contexte particulier, l’improbable, l’impensable, s’est produit et depuis le 16 mars 2020 nous jouissons avec volupté de ce calme retrouvé, si important pour l’équilibre santé de chaque résident.

 Depuis 17 ans, avec l’ouverture de l’Australian, les résidents de Port Juvénal ont pris sur eux et fait beaucoup d’efforts pour s’adapter aux nuisances en tout genre (bruits, chants, déjections devant leurs entrées…) générées toutes les nuits par quelques « abrutis », alcoolisés le plus souvent.

 14 semaines qui ont permis, aussi, à nos étudiants (l’âge moyen de l’Australian est entre 18 -20 ans) de ne plus s’alcooliser, de ne plus compromettre à vie leurs facultés auditives, de retrouver une vie plus saine…

Pour nous, comme vous le comprenez, il n’est pas envisageable de revenir à la situation pré-confinement. D’où notre demande de reconvertir les 2 discothèques concernées.

Quels sont les enjeux pour votre ville de tolérer de telles animations qui la dévalorisent en permanence ? les étudiants n’ont-ils pas d’autres points intérêts dans leur vie que ces débordements ?

Ces propos autorisent des projets de changement. Notre proposition est celle d’une requalification d’un espace public exceptionnellement placé.

Les discothèques ne provoquent que des nuisances la nuit et offrent le jour, le spectacle de vitrages aveugles et sales, ou laissent voir une arrière-cour de brocanteur. Les bacs à fleur sont pitoyables

Elles bénéficient d’une occupation d’espaces publics sans aucune valorisation de leur emplacement.

Elles ne jouent aucun rôle qualitatif pour l’espace urbain et pour la perception des innombrables touristes pour qui l’ESPLANADE figure comme une étape systématique de toute visite de la Ville.

**Notre proposition pour un projet de requalification urbaine**

Arrêter l’exploitation des 2 discothèques offrirait à Montpellier une opportunité remarquable en créant dans ces locaux et domaines publics associés :

-Un espace de rencontre des projets urbains de la Ville et de la Métropole, donnant aux visiteurs une image dynamique de, notre métropole et de son ambition.

Ainsi, au lieu symbolique où le développement de la Ville rejoint son fleuve et s’oriente vers la mer, s’exprimerait, pour un public international, le dessein (et le dessin) de la stratégie métropolitaine.

On doit même envisager un projet d’urbanisme plus ambitieux allant :

-des prestigieux équipements que sont la piscine olympique et la médiathèque centrale

-jusqu’à un « balcon » sur le Lez

Montpellier, mise à part la place de la Comédie prolongée de l’Esplanade, ne dispose de place de belle ampleur et pourtant un cadre majestueux s’offre !

Cela vaut un concours d’urbanisme !

##### **7/ Pour une ville résolument citoyenne**

\*Votre programme prévoit de renouveler l’animation des quartiers

\*\* Notre expérience de présence au conseil du quartier Centre, nous conduit à plusieurs questions

Quelle sera l’articulation de la municipalité avec les associations de quartier, pour répondre aux questions posées et améliorer de façon tangible notre quotidien ?

Quelle forme de démocratie participative allez-vous mettre en place ?

**En tant qu’association de quartier**

- Comment s’exerceront les délégations aux adjoints thématiques et de quartier ?

-Comment créer un groupe de suivi d’un projet important et exemplaire comme celui de notre protection solaire

L’AV2E montre sa crédibilité en vous proposant ainsi le programme d’un entretien qu’elle attend comme bien mérité.

Recevez, Monsieur (Mohed ALTRAD\*- Michaël DELAFOSSE\*- Philippe SAUREL\*), candidat à la mairie de Montpellier, l’expression de notre haute considération.

**Résultats et retours sur ces questions dans le prochain numéro de l’Echo de Samothrace. Comme vous l’avez compris, ce questionnement constitue la base de notre travail pour améliorer notre qualité de vie, notre environnement avec la prochaine mandature municipale.**

**Merci de nous faire parvenir vos remarques, vos réflexions à : Av2e@hotmail.com**

\* courrier personnalisé pour chaque candidat